

Représentation Permanente du Luxembourg auprès de l'OSCE

PC.DEL/6/05 Wallnerstrasse 2/1/2
13 January 2005 Tél.: +43-1-478 21 68
Fax: +43-1-478 26 43

FRENCH only E-mail: vienne.osce@mae.etat.lu

540e Conseil Permanent 13 janvier 2005

DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPONSE À LA PRÉSENTATION DES PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENCE SLOVÈNE

L'Union européenne félicite le nouveau Président en exercice, S.E.M. Dimitrij Rupel pour la prise de ses fonctions. Elle lui souhaite une cordiale bienvenue au premier Conseil permanent de l'année 2005. Ses visites en Ukraine et au Kosovo, au cours des deux premières semaines de sa Présidence, nous ont donné un aperçu de la manière active et engagée dont lui, et son équipe, comptent mener à bien cette tâche pleine de responsabilités. L'Union européenne souhaite lui exprimer son plein soutien et l'assurer de sa coopération entière au cours des douze mois à venir.

L'Union européenne remercie la Présidence slovène pour la présentation de ses priorités. Elle partage entièrement les accents mis sur la prévention et la gestion des crises et des conflits gelés ainsi que sur le maintien de la paix, la réforme et la cohésion de l'organisation, et l'équilibre entre les trois dimensions qui sont toutes les trois essentielles pour le concept d'une sécurité globale. A l'aube du trentième anniversaire de l'Acte final d'Helsinki il est utile que nous examinions ces questions ensemble et de manière constructive.

Le programme présenté aujourd'hui par la Présidence en exercice vise également la mise en œuvre du grand nombre de décisions que nos Ministres ont adoptées en décembre dernier à Sofia et qui sont le résultat des travaux intensifs poursuivis en 2004. L'Union européenne se félicite vivement de cette approche.

Le Président Rupel vient de rappeler que l'OSCE n'opère pas dans le vide. L'un de ses partenaires les plus proches est l'Union européenne. A plusieurs reprises aussi au cours de l'année 2004, les Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont penchés sur la question de la coopération entre l'UE et l'OSCE, notamment en matière de prévention des conflits, de gestion des crises et de relèvement après conflit.

Ainsi, en décembre dernier, le Conseil des affaires générales a approuvé un rapport d'évaluation dont les objectifs sont de renforcer la coopération entre l'UE et l'OSCE. Ce rapport complète les conclusions déjà approuvées en 2003. Les Ministres ont rappelé que l'UE continuera à promouvoir la sécurité et la stabilité dans la zone d'action de l'OSCE sur la base des principes essentiels de la démocratie, de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'UE se félicite de l'importance accordée dans la présentation de la Présidence en exercice aux questions régionales. L'Union européenne salue l'issue démocratique du processus électoral en Ukraine. Elle soutient pleinement l'intention de la Présidence en exercice de développer la coopération entre ce pays et l'OSCE dans l'ensemble des secteurs d'activités. Comme l'OSCE, l'UE suit de près l'évolution inquiétante de la situation au Belarus. Elle est consciente de ce que le soutien de l'OSCE et de ses missions sur le terrain contribue, en même temps, à l'intégration européenne des pays des Balkans occidentaux. L'Union partage l'analyse de la Présidence slovène qu'il faudra prêter une attention toute particulière à la situation au Kosovo cette année, notamment en vue du réexamen de la mise en oeuvre des standards prévue pour la mi-2005.

L'Union soutiendra la Présidence slovène dans ses efforts visant à accélérer le processus pour trouver des solutions aux conflits régionaux dans la zone d'action de l'OSCE, que ce soit en Moldavie, en Géorgie ou dans le cadre du Groupe de Minsk (Haut-Karabakh). L'UE attache par ailleurs une grande importance à la mise en œuvre des engagements non remplis d'Istanbul par les pays concernés. Comme la Présidence, l'UE est de l'avis que la gestion et le contrôle des frontières est une mesure de confiance efficace et utile. Dans ce contexte, l'UE regrette profondément le non-renouvellement du mandat de la BMO en Géorgie. Elle continue à espérer qu'une solution acceptable pour les parties concernées sera trouvée dans les meilleurs délais.

En ce début d'année, l'Organisation doit faire face à une situation difficile en ce qui concerne son financement et l'approbation de son budget, ceci en dépit des efforts de la Présidence bulgare qui mérite notre reconnaissance. L'Union européenne réaffirme ici son soutien à la dernière proposition de compromis « best guess » bulgare. Elle se rallie à l'appel du Président en exercice aux Etats participants de trouver une solution dans les meilleurs délais.

L'Union européenne confirme son intérêt à améliorer l'efficacité de l'Organisation, de ses organes et de ses structures. Elle soutient la mise en place rapide d'un Groupe de personnes éminentes et elle est prête à coopérer pleinement dans le cadre de ce processus ainsi que dans le cadre des groupes de travail existants.

En 2005 nous allons commémorer un nombre d'anniversaires importants pour notre Organisation. C'est donc le moment opportun pour nous rappeler ce qui nous unit au lieu d'insister sur ce qui semble nous diviser.

Comme la Présidence en exercice, l'Union européenne continuera à donner son soutien à l'OSCE et à l'ensemble des normes, principes et engagements dans les dimensions politico-militaire, économique et environnementale ainsi qu'humaine.

L'Union européenne est prête à renforcer le volet politico-militaire de l'OSCE dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'OSCE visant à faire face aux menaces pour la sécurité et la stabilité au 21^e siècle et encourage une plus grande coopération entre les Présidences successives du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité et la Présidence en exercice.

L'UE attache une grande importance à la mise en œuvre des décisions de Sofia concernant la prévention et la lutte contre le terrorisme ainsi que l'élaboration d'un concept sur la sécurité et la gestion des frontières.

L'Union européenne attache une grande importance à la mise en œuvre de la Stratégie économique et environnementale adoptée en 2003. Elle accordera une attention particulière au thème de la bonne gouvernance dans ce contexte.

Pour l'UE la démocratie, l'Etat de droit, la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont au cœur de l'action de l'OSCE. En ce sens, l'Union approuve les priorités fixées par la Présidence slovène dans le domaine de la dimension humaine. La lutte contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination est une grande priorité pour l'UE. Nous soutenons la bonne intégration des activités des trois nouveaux représentants personnels au sein du BIDDH et une coopération étroite entre eux et les institutions existantes. Un fonds commun à repartir également entre eux doit maintenant être constitué dans les meilleurs délais à partir des contributions volontaires, comme indiqué à Sofia. Nous appuyons le BIDDH afin qu'il continue à jouer son rôle actif et important dans les processus de démocratisation, les élections et la promotion du respect des normes relatives aux droits de l'homme dans l'ensemble de la zone d'action de l'OSCE.

L'UE se félicite des résultats obtenus à Sofia concernant une coopération accrue avec nos partenaires asiatiques et méditerranéens. Elle espère que ces résultats permettront à la coopération de prendre de l'ampleur.

En conclusion, l'Union européenne réitère son appui à l'OSCE et soutient les priorités fixées par la Présidence en exercice slovène pour l'année 2005. L'Union européenne est prête à coopérer étroitement avec tous les États participants en vue d'assurer le succès de notre Organisation.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie¹ se rallient à cette déclaration.

¹La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association